

Commune de Fouju

Aide à la cantine 2026/2027

Le barème de prise en charge sera le suivant :

- ❖ QF inférieur à 7729€, prise en charge de 40% par repas
- ❖ QF compris entre 7729€ et 8746€ prise en charge de 20%

Le QF est déterminé en prenant le revenu fiscal de référence et en le divisant par le nombre de personnes vivant au foyer.

Le SIE nous fournira chaque facture acquittée et les familles recevront via le trésor public un virement sur leur compte bancaire de la prise en charge correspondante.

Joindre impérativement votre dossier d'aide avec les pièces suivantes :

- Avis d'imposition 2026 (revenus 2025)
- Jugement de divorce si besoin pour apprécier la garde des enfants
- RIB

Votre dossier (confidentiel**) devra être déposé en Mairie ou dans la boîte aux lettres de la Mairie avec vos noms, prénoms, noms et prénoms des enfants, adresse et numéro de téléphone et mail.**